



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHÉRON

République Française

CONSEIL MUNICIPAL DECISION DU MAIRE

N° 01/25 – MODIFICATION DES TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES ISCLES

Le Maire de LA ROQUE D'ANTHERON,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,
- Vu la Délibération N° 23/20 du 24 Mai 2020,
- Vu la Délibération N° 28/20 du 24 Mai 2020,
- Vu la nécessité de procéder à un réajustement des tarifs de location de la Salle du Plan d'Eau,

DECIDE de modifier les tarifs de la façon suivante :

	Période	Tarif
Location pour les Rocassiers	Été (du 16/04 au 14/10)	250,00 €
Location pour les Rocassiers	Hiver (du 15/10 au 15/04)	350,00 €
Réveillon pour les Rocassiers	du 24/12 au 26/12	600,00 €
Location pour les personnes extérieures à La Roque	Été (du 16/04 au 14/10)	350,00 €
Location pour les personnes extérieures à La Roque	Hiver (du 15/10 au 15/04)	450,00 €
Réveillon pour les personnes extérieures à La Roque	du 24/12 au 26/12	750,00 €
Location pour les agents de la commune de La Roque	Toute l'année, excepté le réveillon du 31/12	250,00 €

DIT que ces tarifs entreront en vigueur pour toutes nouvelles locations consenties à compter du 1er février 2025.

Fait à LA ROQUE D'ANTHERON, le 9 janvier 2025



Le Maire :

Jean-Pierre SERRUS

Acte rendu exécutoire

après télétransmission le... 14/01/25
publication/notification le... 14/01/25